

Inscription au Baccalauréat Professionnel (BCP)

Le principe de la pré-inscription

Inscrinet est le service qui vous permet de vous pré-inscrire au baccalauréat professionnel (BCP) auquel vous souhaitez vous présenter.

Les pré-inscriptions s'effectuent auprès du rectorat de l'académie de votre lieu de résidence. Les candidats résidant à l'étranger doivent s'inscrire dans l'académie habilitée à recevoir leur candidature.

Avec le service Inscrinet, vous pouvez :

- ❑ saisir les éléments de votre pré-inscription,
- ❑ modifier une pré-inscription déjà effectuée,
- ❑ consulter les éléments de votre pré-inscription,
- ❑ imprimer le récapitulatif de votre pré-inscription.



Inscrinet vous permet de vous pré-inscrire.

Votre inscription ne sera définitive que lorsque vous aurez signé et retourné la confirmation d'inscription qui vous sera adressée ensuite par la Division des Examens et Concours de votre académie.

Inscrinet affiche, lorsqu'elles sont disponibles, les informations concernant vos inscriptions antérieures pour faciliter votre saisie.

Le déroulement des étapes de votre pré-inscription

La navigation dans le service d'inscription se fait à l'aide de trois boutons situés dans la partie inférieure des écrans de saisie/consultation/modification :



Sur chaque écran, vous trouverez des indications utiles pour l'enregistrement de votre pré-inscription.

Remarque : Lorsque l'écran en cours n'est pas correctement renseigné, le passage à l'écran suivant n'est pas autorisé et un message s'affiche en rouge en haut de l'écran pour vous indiquer l'information manquante ou erronée, et ce, tant qu'il y a des erreurs.

Votre pré-inscription ne sera effectivement prise en compte que lorsque vous aurez atteint l'écran « Récapitulatif de votre dossier » ET confirmé votre demande en cliquant sur le bouton « Valider votre inscription ».

N'oubliez pas à ce stade d'imprimer votre récapitulatif et de noter votre numéro de dossier.

Un mél comprenant en pièce jointe votre confirmation d'inscription et éventuellement une note d'information vous sera envoyé.

Votre pré-inscription est alors disponible en consultation et modification en vous connectant avec le numéro de dossier figurant sur votre récapitulatif.

Remarque : Si vous ne recevez pas votre confirmation d'inscription par mél, l'impression du récapitulatif d'inscription vous est proposée à l'issue de l'enregistrement de votre dossier de pré-inscription.

Une confirmation de votre inscription vous sera adressée ultérieurement par le service des examens et concours. A sa réception vous devrez la signer et l'adresser par voie postale en retour à ce service.

Commencer votre pré-inscription

Vous souhaitez :

- Vous inscrire
- Modifier ou Consulter votre inscription

Cochez la case « Vous inscrire » puis cliquez sur « Suite » pour démarrer votre inscription.

Suite

INSCRIPTION : BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Origine session précédente

Si vous vous êtes inscrit par l'application IVAE, vous pouvez indiquer l'identifiant IVAE qui vous a été communiqué lors de cette inscription et votre date de naissance, afin de pré-remplir les informations d'identité-adresse.

Si vous vous êtes présenté au BACCALAUREAT PROFESSIONNEL lors d'une session précédente dans la même académie et si vous possédez votre ancien numéro de candidat, indiquez le dans la rubrique 'Numéro redoublant'.

Les informations suivantes vous sont demandées afin de faciliter votre inscription.

Si vous ne possédez aucune de ces informations, NE SAISISSEZ AUCUNE INFORMATION (ni numéro, ni date de naissance) et passez à l'écran suivant en utilisant le bouton 'Suite'.

Numéro IVAE :	<input type="text"/>
Numéro redoublant :	<input type="text"/>
Date de naissance :	<input type="text"/> <small>exemple : 17/10/1999</small>

Suite **Retour** **Abandon**

- **Vous vous êtes inscrit via l'application IVAE, et vous possédez votre numéro :**
Saisissez le numéro IVAE qui vous a été communiqué lors de l'inscription. Ce numéro, associé à votre date de naissance, permet de renseigner sur l'écran les informations vous concernant. Validez en cliquant sur « Suite ».
- **Vous avez déjà été candidat dans l'académie et vous possédez votre numéro :**
Saisissez le numéro de candidat qui figure sur votre dernier relevé de notes. Ce numéro, associé à votre date de naissance, permet de renseigner sur l'écran les informations vous concernant. Validez en cliquant sur « Suite ».
- **Autre cas :**
 - vous vous inscrivez pour la 1^{ère} fois à un BCP,
 - vous vous présentez pour la 1^{ère} fois dans l'académie,
 - vous ne possédez plus votre numéro,
 -Ne saisissez aucune information. Cliquez sur « Suite ».

État civil et données générales

Si vous avez déjà été candidat dans l'académie et que vous avez renseigné votre numéro de redoublant et votre date de naissance, votre état civil sera affiché. Il vous suffit de le vérifier et de le compléter éventuellement.

Dans tous les autres cas, vous devez saisir les informations demandées.

Vérifiez ou complétez les informations sur votre état civil et votre adresse.

- **Nom de famille** : non modifiable pour les redoublants.
- **Nom d'usage** : nom d'usage ou d'épouse.
- **Date de naissance** : l'année est obligatoire (saisir 00/00 pour votre jour et mois de naissance si vous ne les connaissez pas).
- **Lieu de naissance** :

Vous êtes né(e) en France ou dans un DOM-TOM : saisissez votre département de naissance. Pour Paris (75), Lyon (69) ou Marseille (13), vous devez obligatoirement renseigner votre arrondissement de naissance.

Vous êtes né(e) à l'étranger : saisissez "099" comme département de naissance et indiquez en plus votre pays de naissance.

- **Lieu de résidence** : vous devez préciser si votre adresse de résidence se situe en France (DOM-TOM y compris) ou à l'étranger. Complétez soigneusement les rubriques de votre adresse de résidence. C'est à cette adresse que sera envoyé le document de confirmation de votre inscription.

Remarque : Le code postal doit être saisi sur 5 chiffres.

La valeur « 99999 » est réservée pour les candidats résidant à l'étranger. Dans ce cas, le candidat saisit :

- son vrai code postal dans la zone adresse qui précède (LIEU DIT)
- son pays dans la rubrique LOCALITÉ DE RÉSIDENCE.
- **Téléphone mobile** : vous devez **obligatoirement** préciser votre numéro de mobile.
- **Adresse électronique** : vous devez **obligatoirement** préciser votre adresse électronique.

Autres données personnelles

- **Catégorie** : précisez la catégorie de candidat dans laquelle vous vous inscrivez (ex-scolaire, expérience professionnelle ...), en choisissant dans la liste.
- **Handicap** : Si vous pensez pouvoir bénéficier d'aménagements des conditions d'examen prévus par la réglementation pour les candidats présentant un handicap (code de l'éducation - articles D.351-27 à D.351-31), sélectionnez « Handicapé » et contactez au plus vite le service des examens de votre académie. Votre demande d'aménagements doit être faite avant la date de clôture des inscriptions à l'examen.

Choix de l'établissement

- **Établissement** : sélectionnez l'établissement dans lequel vous préparez l'examen, pour les candidats individuels, des établissements « fictifs » sont proposés. Choisissez celui qui correspond à votre situation.

Si vous avez déjà été candidat, vous devez renseigner votre ancien établissement soit en le choisissant dans la liste, soit en renseignant son nom et la ville où il se situe.

Votre candidature à une spécialité

À l'issue de la saisie de votre état civil, vous abordez les écrans vous permettant de définir à quelle spécialité vous désirez vous pré-inscrire.

- **Choix de la spécialité présentée** : précisez la spécialité pour laquelle vous souhaitez vous inscrire.

En fonction de votre situation (catégorie de candidat, redoublant, 1^{ère} inscription, ...) s'établit un dialogue. Vous devrez donner les renseignements demandés concernant votre candidature.

À noter, certains champs peuvent être pré-remplis, dans ce cas, il vous appartient de vérifier et éventuellement de les modifier.

- **Communication de votre résultat** :

Cochez obligatoirement la case « oui » ou « non » en vue d'une publication par la presse ou sur les sites internet de sociétés de droit privé.

Cochez obligatoirement la case « oui » ou « non » pour la communication de votre nom et de votre adresse aux collectivités territoriales en vue d'éventuelles félicitations.

Déclaration d'acquis pour les bénéfices de notes ou dispenses

Choix Examen et Spécialité pour les bénéfices de notes ou dispenses

En fonction de la spécialité présentée, une liste de diplômes qui ouvrent droit à dispense ou bénéfice de notes vous est proposée.

Cochez ou décochez le(s) diplôme(s) proposé(s) que vous possédez ou avez présenté(s) à une session antérieure.

Remarques :

- certains diplômes peuvent être pré-cochés, par exemple déjà présenté(s) au Baccalauréat professionnel dans la même spécialité ;
- si vous ne trouvez pas votre diplôme dans les choix proposés, veuillez contacter le service examen de votre académie.

Exemple :

INSCRIPTION : BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Diplômes ou titres possédés en totalité ou partie

Si vous ne trouvez pas vos acquis dans les choix proposés, veuillez contacter votre service gestionnaire.

Cochez les diplômes ou titres que vous possédez en totalité ou en partie :

- BACCALAUREAT PROFESSIONNEL - COMMERCE (400 - 31202)
- DIPLOME DES METIERS D'ART - TOUTE SPECIALITE (321 - 00002)
- BTS, DUT, DEUG - TOUTE SPECIALITE (39B - 00002)

Saisie des acquis pour bénéficiaires de notes ou dispenses

Pour chaque diplôme déclaré et pour chacune des épreuves proposées, vous devez indiquer :

- **pour un bénéfice de note** : l'année d'obtention, l'académie dans laquelle vous avez passé l'épreuve, la note obtenue.
- **pour une dispense d'épreuve** : l'année d'obtention, éventuellement l'académie dans laquelle vous avez passé l'épreuve.

Cocher la case devant un acquis vous permet de valider cet acquis. L'acquis apparaîtra dans le récapitulatif.

Inversement, décocher la case devant un acquis signifie que vous ne voulez pas retenir cet acquis.

INSCRIPTION : BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Saisie des acquis pour bénéficiaires de notes ou dispenses

Diplôme : BACCALAUREAT PROFESSIONNEL - COMMERCE

Cocher les acquis que vous souhaitez conserver.

E1- -- EPREUVE SCIENTIFIQUE&TECHNIQUE
 Année d'obtention Lieu d'obtention
 Note obtenue (Exemple : 10.00)
Voici les épreuves dont vous pouvez bénéficier :
 E1- EPREUVE SCIENTIFIQUE&TECHNIQUE
 E1-A ACTION PROMO-ANIM.UNITE COMMER
 E1-B ECONOMIE-DROIT
 E1-C MATHEMATIQUES

E1-A -- ACTION PROMO-ANIM.UNITE COMMER
 Année d'obtention Lieu d'obtention
 Note obtenue (Exemple : 10.00)
Voici les épreuves dont vous pouvez bénéficier :
 E1-A ACTION PROMO-ANIM.UNITE COMMER

E1-B -- ECONOMIE-DROIT

E1-C -- MATHEMATIQUES

À noter : pour valider cet écran et passer à l'écran suivant, utilisez l'ascenseur pour trouver les boutons et cliquez sur "Suite". Vous passez ainsi au diplôme suivant ou, au final, au bilan des acquis que vous avez validés.

Suite

Retour

Abandon

Remarques :

- un candidat se présentant sous la forme progressive peut conserver des bénéfices de notes inférieures à 10 ;

Bilan des acquis

À l'issue de cette saisie, un bilan des acquis que vous avez déclarés est affiché. Vous n'aurez pas à subir ces épreuves pour cette session.

INSCRIPTION : BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Bilan des acquis

Voici les épreuves concernées par vos déclarations précédentes

Epreuve	Position	Note
E1- EPREUVE SCIENTIFIQUE&TECHNIQUE	BENEFICE	11.00
E1-A ACTION PROMO-ANIM.UNITE COMMER	BENEFICE	
E1-B ECONOMIE-DROIT	BENEFICE	
E1-C MATHÉMATIQUES	BENEFICE	

Suite
Retour
Abandon

Inscription aux épreuves

Si vous vous inscrivez en forme progressive, vous devrez indiquer les épreuves que vous souhaitez présenter pour la session.

Pour les deux formes de passage, les propositions suivantes peuvent s'afficher :

- **épreuve(s) facultative(s)** : choisissez "INSCRIT" ou "NON INSCRIT" dans la liste ;
- **choix d'options** : indiquez votre choix pour chacune des listes affichées : épreuves obligatoire, choix EPS, épreuve facultative.

Inscription à l'épreuve EPS facultative avec option

INSCRIPTION : BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Choix d'options

Epreuves obligatoires

EPR. OBLIG. LANGUE VIVANTE 1 : ALLEMAND

EPR. OBLIG. LANGUE VIVANTE 2 : ANGLAIS

CHOIX EPS : CONTROLE PONCTUEL-APTE

Epreuve(s) facultative(s)

EPS FACULTATIF : CONTROLE PONCTUEL-APTE

Suite
Retour
Abandon

INSCRIPTION : BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Choix d'activités EPS

Choix d'activités EPS

Activités EPS OBLIGATOIRE * ...

Suite **Retour** **Abandon**

Devient :

- en fonction du choix de l'écran précédent :
 - 1 le cadre « Choix d'activités EPS» seul
(APTE/ HAUT NIVEAU à l'EPS obligatoire et non inscrit à l'EPS FAC)
 - 2 le cadre « Choix d'activité EPS Facultative» seul
(INAPTE/AMENAGE à l'EPS obligatoire et inscrit à l'EPS FAC)
 - 3 les deux cadres « Choix d'activités EPS» et « Choix d'activité EPS Facultative»
apparaissent
(APTE/SPORTIF HAUT NIVEAU à l'EPS obligatoire et inscrit à l'EPS FAC)
 - 4 l'écran n'est pas affiché
(INAPTE/AMENAGE à l'EPS obligatoire et non inscrit à l'EPS FAC)

INSCRIPTION : BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Choix d'activités EPS

Choix d'activités EPS

Activités EPS OBLIGATOIRE * BADMINTON /SAUVETAGE

Choix d'activité EPS Facultative

ACTIVITE EPS FAC * GYMNASTIQUE AU SOL

Suite **Retour** **Abandon**

Récapitulatif écran :

Options

Epreuves obligatoires

EPR. OBLIG. LANGUE VIVANTE 1	ALLEMAND
EPR. OBLIG. LANGUE VIVANTE 2	ANGLAIS
CHOIX EPS	CONTROLE PONCTUEL-APTE
CHOIX EPS OBL.: 1ERE ACTIVITE	BADMINTON
CHOIX EPS OBL.: 2EME ACTIVITE	SAUVETAGE

Epreuve(s) facultative(s)

EPREUVE FAC. LANGUE VIVANTE	BULGARE
EPS FACULTATIF	CONTROLE PONCTUEL-APTE
ACTIVITE EPS FAC	GYMNASTIQUE AU SOL

Votre récapitulatif d'inscription au BCP

A l'issue de la saisie de votre pré-inscription aux épreuves, un écran récapitulatif des informations que vous avez saisies s'affiche.

Contrôlez soigneusement ces informations avant de valider votre saisie.

 Valider votre inscription

Les informations correspondent à ce que vous souhaitez. Cliquez sur ce bouton pour enregistrer votre pré-inscription.

Remarque : une modification de votre pré-inscription reste possible avant la clôture des pré-inscriptions.

 Retour

Vous voulez revenir sur une ou plusieurs des informations que vous avez saisies. Cliquez sur ce bouton.


 Abandon

Vous abandonnez votre saisie de dossier.

 Imprimer

Une impression vous est proposée lorsque vous avez enregistré votre dossier de pré-inscription.

Imprimez et conservez votre récapitulatif d'inscription.

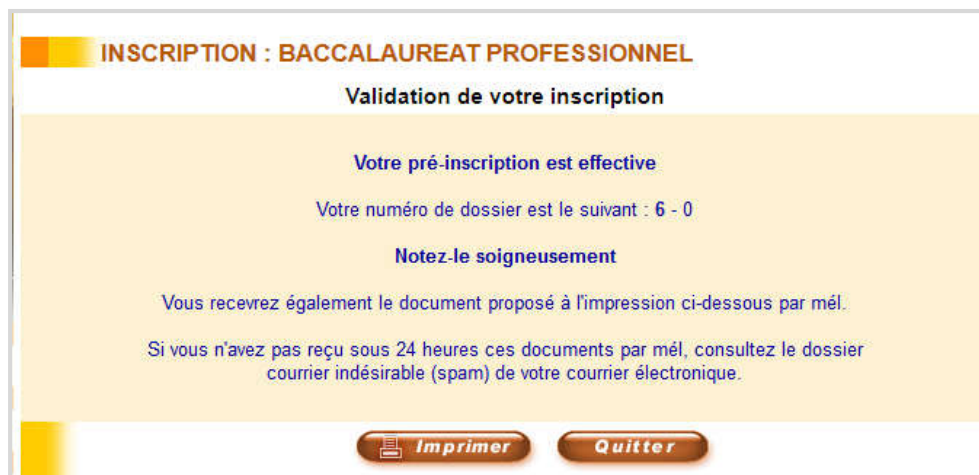
 **Après validation, votre pré-inscription est maintenant prise en compte.**

Vous pouvez y accéder en consultation ou modification grâce au numéro de dossier rappelé sur votre récapitulatif.

Validation de votre inscription

Selon le choix de votre académie :

- Si la validation effective de votre inscription est :



INSCRIPTION : BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Validation de votre inscription



Votre pré-inscription est effective

Votre numéro de dossier est le suivant : 6 - 0

Notez-le soigneusement

Vous recevrez également le document proposé à l'impression ci-dessous par mél.

Si vous n'avez pas reçu sous 24 heures ces documents par mél, consultez le dossier courrier indésirable (spam) de votre courrier électronique.

Un mél comprenant en fichier joint votre confirmation d'inscription et éventuellement une note d'information, vous sera envoyé à chaque validation de votre inscription. La confirmation d'inscription devra être signée et renvoyée par voie postale avant la date indiquée à l'adresse précisée.

- Si la validation effective de votre inscription est :




INSCRIPTION : BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Validation de votre inscription

Votre pré-inscription est effective

Votre numéro de dossier est le suivant : 7 - 0

Notez-le soigneusement

Une confirmation de votre inscription vous sera adressée ultérieurement par le service des examens et concours. A sa réception vous devrez la signer et l'adresser par voie postale en retour à ce service.

Consulter ou modifier votre pré-inscription

Avant la date de fermeture des pré-inscriptions, il vous est possible de revenir sur votre pré-inscription si vous souhaitez la consulter ou la modifier.

Munissez vous du numéro de dossier mentionné sur le récapitulatif de votre pré-inscription. Ce numéro est à saisir sans le chiffre après le tiret. (*exemple* : « 175 – 2 » saisir « 175 »).

Vous inscrire

Modifier ou Consulter votre inscription

Cochez la case « **Modifier ou Consulter votre inscription** » avant de cliquer sur « *Suite* ».

Suite

Lorsque vous modifiez votre dossier de pré-inscription, le numéro d'ordre est incrémenté (chiffre après le tiret dans votre récapitulatif).

Par exemple, « 175 – 0 » correspond au dossier « 175 » qui vient d'être créé. Après avoir été modifié une première fois, il porte alors le numéro « 175 – 1 ».

Remarque : si vous êtes amené(e) à modifier votre pré-inscription, votre numéro de dossier reste inchangé.

Remarque : après 4 tentatives infructueuses de connexion, un captcha sera nécessaire pour toutes nouvelles tentatives de connexion.